

23^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(2-13 novembre 2015)

Népal

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mercredi 4 novembre 2015 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la délégation népalaise.

La France salue l'adoption de la nouvelle constitution par l'Assemblée constituante du Népal, ainsi que la nomination de la Commission nationale des droits de l'Homme.

La France souhaite faire les recommandations suivantes au Népal :

- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- Mettre fin à l'impunité des forces de l'ordre ;
- Assurer la protection des réfugiés tibétains, en ratifiant et en appliquant la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1969 ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes et garantir l'égalité des droits.

Je vous remercie./.